Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20261120-D_78_181126-DE

Commune de Plouguerneau
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 novembre 2026
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	25
Votants	29

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 18 novembre 2026 à 19h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Renaud LE FLOCH, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : JULIE LEON élue à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : Renaud LE FLOCH - Stéphane PHILIPPOT - Julie LEON - Gildas ABGUILLERM - Aurélie TOUL - Jean-Luc CABON - Marie-Christine LOZACH - Jean-François TREGUER - Alain VIDAL - François LE BRUN - Yvon BESCOND - René CHAPEL - Christophe GUEGANTON - Florent TERRAUX - Karine RIOU - Isabelle LE MOAL - Virginie PETTON LESVEN - Camille GAUDRY - Adeline TADIER - Sophie MARCHAND LECLERE - Guénolé VIGOUROUX - Isabelle DEWU - Nolwen L'HOSTIS - Thibault CASSIN – Cathy LE ROUX

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Lédie LE HIR	procuration à	Jean-Luc CABON
Francis KERVELLA	procuration à	Christophe GUEGANTON
Stéphanie LE PRIOL	procuration à	Stéphane PHILIPPOT
Océane LE MEUR	procuration à	Virginie PETTON LESVEN

Nomenclature ACTES 7.8	TRAVAUX D'EFFACEMENT RÉSEAU TÉLÉCOM – RUE DE KORN AR PAP- ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX BASSE TENSION ENEDIS - PROGRAMME 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet suivant : Effacement réseau télécom - Rue de Korn Ar Pap - Accompagnement travaux basse tension MOA ENEDIS - P129 Korn Ar Pap.

Dans le cadre de la réalisation des travaux, une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de Plouguerneau afin de fixer le montant du fonds de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

En effet, conformément à l'article L5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de distribution publique d'électricité, de développement de la production d'électricité par des énergies renouvelables, de maîtrise de la consommation d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre, des fonds de concours peuvent être versés entre un syndicat visé à l'article L5212-24 et les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du comité syndical et des conseils municipaux ou des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale concernés.

L'estimation des dépenses se monte à :

Communication électronique - enfouissement non coordonné (esthétique).....20 000 € HT

Soit un total de.....**20 000 € HT**

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 6 février 2026, le financement s'établit comme suit :

Financement du SDEF.....**0 €**

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20261120-D_78_181126-DE

Financement de la commune :
Communication électronique - enfouissement non coordonné (esthétique) .....24 000 €
Soit un total de.....**24 000 €**

Le montant de la participation de la commune aux travaux est calculé sur la base de 100% du montant TTC des travaux et s'élève à 24 000,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte le projet de réalisation des travaux : Effacement réseau télécom - Rue de Korn Ar Pap - Accompagnement travaux basse tension MOA ENEDIS - P129 Korn Ar Pap.
- Accepte le plan de financement proposé par Monsieur le Maire et le versement de la participation communale estimée à 24 000,00 €
- Autorise le Maire à signer la convention de mandat conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants.

Annexes :
1. Convention de mandat
2. Plan des travaux

Avis du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité (29 voix).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 20 novembre 2026

Le Maire,
Renaud LE FLOCH

La secrétaire de séance,
Julie LEON